

Les politiques de développement de collection dans les bibliothèques annexes de l'ICIST

Collection Development In the Branch Libraries at CISTI

Las políticas de desarrollo de las colecciones en las bibliotecas adjuntas del ICIST

Sylvie Belzile et Louise Venne

Volume 40, numéro 1, janvier-mars 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033417ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033417ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Belzile, S. & Venne, L. (1994). Les politiques de développement de collection dans les bibliothèques annexes de l'ICIST. *Documentation et bibliothèques*, 40(1), 21–24. <https://doi.org/10.7202/1033417ar>

Résumé de l'article

Les annexes de l'ICIST (Institut canadien de l'information scientifique et technique) ont établi des politiques de développement de collection en suivant un modèle commun. Chaque politique comprend les sections suivantes : introduction, énoncés de mission du ou des instituts et de l'annexe, sélection, acquisition, gestion de la collection et calendrier de révision de la politique. La sélection est généralement effectuée par le bibliothécaire en chef avec la participation des autres membres du personnel et des usagers. La sélection se fait selon plusieurs critères, soit le sujet, la langue, l'année de publication et le format du document. La gestion de la collection couvre des sujets comme le remplacement des documents, les procédures de conservation et l'élagage. Les politiques constituent un outil essentiel pour une gestion efficace des collections des annexes de l'ICIST.

Les politiques de développement de collection dans les bibliothèques annexes de l'ICIST

Sylvie Belzile

Chef, Annexe de l'ICIST, Biotechnologie

Louise Venne

Chef, Annexe de l'ICIST, Matériaux industriels

Les annexes de l'ICIST (Institut canadien de l'information scientifique et technique) ont établi des politiques de développement de collection en suivant un modèle commun. Chaque politique comprend les sections suivantes: introduction, énoncés de mission du ou des instituts et de l'annexe, sélection, acquisition, gestion de la collection et calendrier de révision de la politique. La sélection est généralement effectuée par le bibliothécaire en chef avec la participation des autres membres du personnel et des usagers. La sélection se fait selon plusieurs critères, soit le sujet, la langue, l'année de publication et le format du document. La gestion de la collection couvre des sujets comme le remplacement des documents, les procédures de conservation et l'élagage. Les politiques constituent un outil essentiel pour une gestion efficace des collections des annexes de l'ICIST.

Collection Development in the Branch Libraries at CISTI

The branch libraries of CISTI (Canada Institute for Scientific and Technical Information) have established collection development policies based on a single model. Each policy includes the following sections; an introduction, statements regarding the mission of each institution and branch, selection, acquisition, the management of collections, and a schedule for policy revision. Selection is usually done by the head librarian assisted by other members of the staff and users. Selection is generally based on the several criteria such as the subject, the language, the publication date, and the format. Collections management covers the areas of the replacement of documents, conservation management, and weeding procedures. The policies constitute an essential tool in the efficient management of the collections in the branches of CISTI.

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) est bien connu dans le milieu des bibliothèques pour ses services nationaux de diffusion de documents et de références, ainsi que pour le système d'interrogation en direct CAN/OLE. Cependant, l'ICIST regroupe aussi quinze bibliothèques annexes situées dans les différents instituts du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) de Victoria (Colombie-Britannique) à Saint John's (Terre-Neuve).

Le Québec compte des annexes de l'ICIST à l'Institut des matériaux indus-

triels, à Boucherville et à l'Institut de recherche en biotechnologie, à Montréal.

Les annexes ont pour mission de fournir une collection et des services d'information scientifique et technique aux scientifiques du CNRC et à leurs collaborateurs des milieux de l'industrie, des universités et des gouvernements. Ce mandat est plus restreint que celui de la bibliothèque centrale de l'ICIST et il exige une certaine spécialisation des collections et des services. Cependant, les annexes participeront de plus en plus au mandat national de l'ICIST en mettant leurs res-

Las políticas de desarrollo de las colecciones en las bibliotecas adjuntas del ICIST

Las bibliotecas adjuntas del ICIST (Institut canadien de l'information scientifique et technique) han establecido algunas políticas de desarrollo de las colecciones siguiendo un modelo común. Cada política incluye las secciones siguientes: introducción, enunciados de misión del o de los institutos y de la biblioteca adjunta, selección, adquisición, gestión de la colección y calendario de revisión de la política. La selección es generalmente efectuada por el jefe de la biblioteca con la participación de otros miembros del personal y de los usuarios. La selección se hace según muchos criterios como el tema, la lengua, la fecha de publicación y el formato del documento. La gestión de la colección cubre temas como el reemplazo de documentos, los procedimientos de conservación y la poda. Las políticas constituyen un instrumento esencial para la gestión eficaz de las colecciones de las bibliotecas adjuntas del ICIST.

sources en commun avec celles de la bibliothèque centrale afin de mieux desservir la population canadienne.

Raison d'être des politiques

Au cours des dernières années, le CNRC a procédé à une révision de son mandat et de ses projets de recherche. Les instituts, dont l'ICIST, ont eu à élaborer des plans d'évaluation et de développement stratégiques afin de maximiser l'affectation des ressources budgétaires et humaines nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Un des problèmes

de l'ICIST est d'adapter un budget stagnant depuis plusieurs années à des coûts d'acquisition toujours croissants. Dans ce contexte, une politique écrite de développement de la collection devient un outil efficace d'évaluation et de gestion pour le personnel de l'ICIST.

Bien que les annexes de l'ICIST aient reconnu depuis quelques années l'importance de disposer de politiques de développement de collection précises, un projet de rédaction officiel ne s'était jamais concrétisé en raison de leur diversité et de leur éloignement physique. L'élaboration d'une politique écrite pour la bibliothèque centrale de l'ICIST en 1992 a incité les annexes à s'associer afin de préparer leur propre politique et de définir leur position au sein de l'ICIST. Ce travail a fait ressortir la complexité des collections des annexes, leur caractère unique et les besoins particuliers de leur clientèle.

Méthode de travail

Une coordonnatrice a été désignée parmi les chefs d'annexe afin d'assurer la responsabilité du projet. Dans un premier

temps, elle a déterminé les articles et les guides de référence pertinents par une recherche dans la base de données LISA. Cette revue de la documentation a permis d'établir un plan commun applicable à toutes les politiques. Concrètement, il s'agissait de proposer une table des matières type et de la modifier en tenant compte des commentaires de tous les participants. Les éléments communs à l'intérieur de ce cadre ont aussi été suggérés afin de gagner du temps. Nous mentionnerons plus loin les sections qui ont fait l'objet d'un énoncé commun. Cette façon de procéder a permis de faire progresser le travail au même rythme pour l'ensemble des annexes. Enfin, notons que, dès le départ, ce plan était disponible sur traitement de texte et que des disquettes ont été distribuées à tous les participants. Le bibliothécaire de chaque annexe pouvait ainsi corriger et compléter sa propre politique tout en évitant de recopier la table des matières et les énoncés communs et en conservant le format normalisé. L'utilisation de l'informatique dans ce contexte fut un critère déterminant pour le succès de ce projet, qui a été complété en un an.

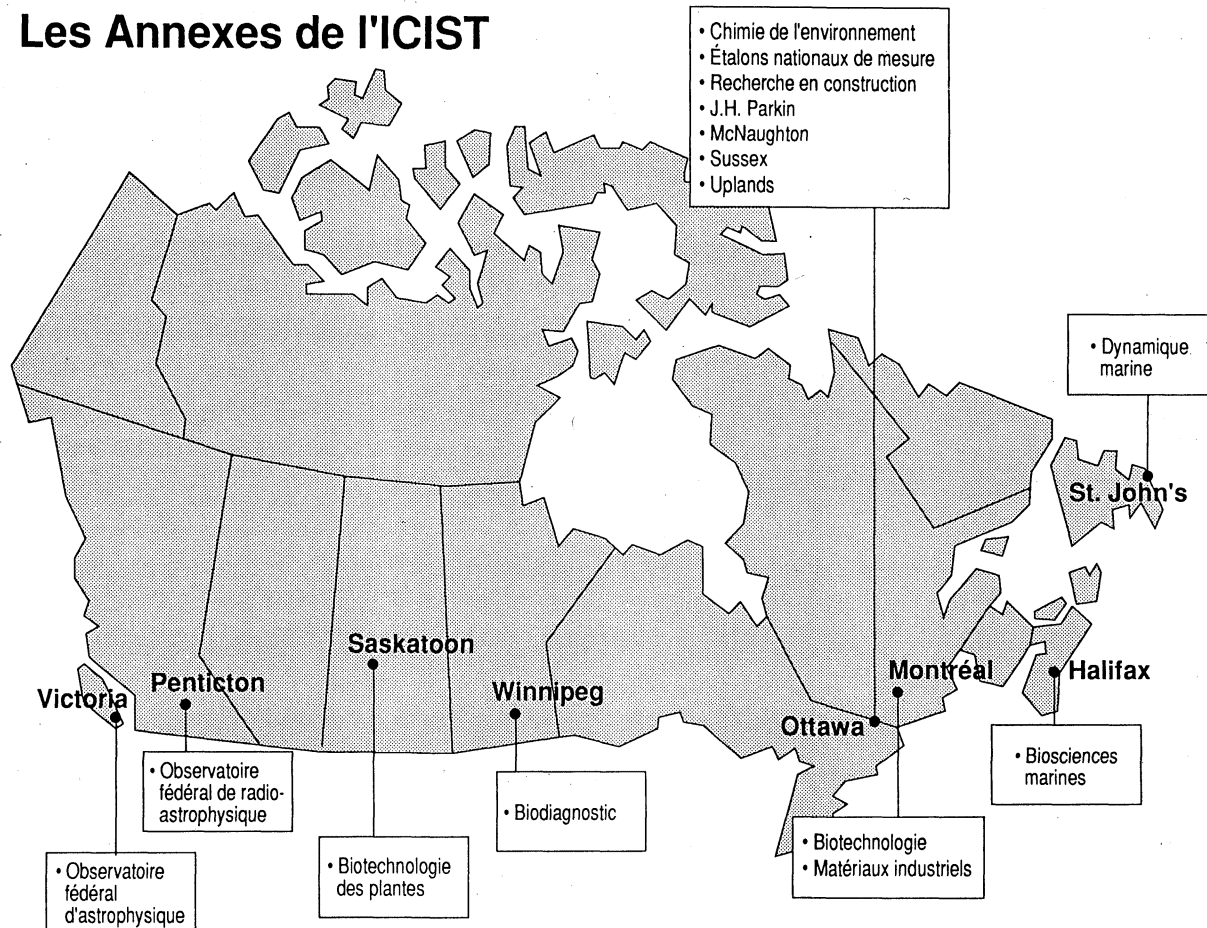
Les politiques : plan d'ensemble et analyse

Chaque politique comprend trois sections principales. L'introduction décrit les objectifs de la politique, les énoncés de mission des instituts desservis par l'annexe ainsi que l'énoncé de mission de l'annexe elle-même. Cette section se termine par une description d'ensemble de la collection de l'annexe, accompagnée d'un bref historique. La deuxième section couvre le cœur du sujet, soit la sélection, l'acquisition et la gestion de la collection. Enfin, la dernière section comprend la procédure de révision et une bibliographie sélective.

On retrouve en annexe la définition des niveaux de collection et une liste des sujets collectionnés pour chaque classe de la Library of Congress Classification (LC) avec le niveau de collection correspondant à chaque classe.

Les objectifs poursuivis par les annexes dans l'établissement des politiques de développement de collection sont les

Les Annexes de l'ICIST



suivants: cerner les principaux domaines collectionnés afin de rationaliser les méthodes d'acquisition et de promouvoir le partage des ressources entre les annexes et la bibliothèque centrale; guider le personnel dans la sélection de documents pertinents; informer le personnel du CNRC, les autres usagers et les autres sections de l'ICIST de la nature et de l'étendue de la collection de l'annexe; assurer une continuité dans le développement de la collection en cas de changement de personnel et définir les critères pour la sélection et l'élagage des documents.

Les énoncés de mission des instituts desservis par l'annexe sont bien sûr uniques à chacun. Cependant, les annexes disposent d'un énoncé de mission commun comme nous l'avons mentionné plus haut. Enfin, un paragraphe décrit la collection actuelle de l'annexe et son historique (année de fondation, sujets collectionnés, etc.). Ces informations assurent le lien entre la politique passée et actuelle.

La deuxième section est la principale. Elle aborde toutes les questions pratiques d'une politique de développement des collections. La première partie de cette section traite de la sélection des documents. On y délimite les responsabilités de sélection. La bibliothécaire en chef de l'annexe assure généralement la responsabilité de la sélection avec la collaboration des autres membres du personnel, des usagers et du comité de bibliothèque.

Une brève description des méthodes et des outils de sélection suit. Les suggestions des usagers, les catalogues d'éditeurs, les critiques de livres sont autant d'outils qui peuvent aider au choix des documents. Les critères de sélection sont de deux types: le sujet et les critères autres que le sujet, soit la langue, l'année de publication et le type de documents (périodiques, monographies, thèses, audiovisuels, brevets, etc.). Les annexes collectionnent surtout des documents en anglais puisque la majorité des documents scientifiques et techniques sont publiés dans cette langue. Cependant, les documents en d'autres langues sont également achetés selon les besoins. Par exemple, un des objectifs de l'annexe des matériaux industriels de Boucherville est d'acquérir autant que possible des documents en français afin de répondre aux

besoins d'une clientèle majoritairement francophone.

Les annexes achètent en priorité des publications récentes et, sauf pour les annexes plus importantes (J.H.Parkin, Sussex), ne maintiennent pas de collections rétrospectives à cause du manque d'espace. Chaque annexe a ses propres priorités en ce qui concerne le format des documents choisis. Des facteurs comme l'équipement audio-visuel et électronique disponible sur place sont considérés.

Lorsque des collections spéciales existent à l'annexe, elles sont décrites à part. C'est le cas pour la collection de référence et les cahiers de laboratoire. Le sujet demeure toujours le facteur principal de sélection. Pour décrire les sujets collectionnés, nous utilisons le système de classification LC employé par l'ICIST. Même si cette classification pose des problèmes, notamment pour les domaines très récents, elle a l'avantage d'être un outil de référence commun à toutes les annexes. De plus, les fichiers topographiques se sont avérés très utiles pour déterminer le niveau actuel des collections. Pour chaque groupement de classes LC, le niveau de collection est indiqué. Les niveaux sont définis d'après les critères de l'American Library Association¹. On a retenu quatre niveaux: exhaustif, recherche, étude et fondamental. Les annexes développent des collections au niveau recherche pour la majorité des domaines collectionnés. Les sujets couvrent un ensemble de classes LC, principalement dans la classe Q (science) et la classe T (technologie) mais aussi dans les classes G (géographie), R (médecine), S (agriculture) et V (sciences navales). Certaines classes sont collectionnées par les annexes seulement et non par la bibliothèque centrale, par exemple: GC205-GC226 (ondes), VK (navigation), TJ181-TJ210 (mouvements mécaniques). Jusqu'à 50% des documents suggérés par les usagers ou demandés par le personnel de l'annexe ne font pas partie de la collection centrale au moment de leur achat. Le travail de sélection des annexes permet donc d'enrichir substantiellement la collection de l'ICIST et d'approfondir dans les domaines de recherche et de développement du CNRC.

La section traitant des méthodes d'acquisition des annexes démontre la

variété des ressources utilisées: outre les achats réguliers, on retrouve les dons, les listes de diffusion et l'adhésion à des organisations. Le partage des ressources en est encore à ses débuts dans les annexes de l'ICIST et consiste surtout à échanger des éditions de documents de référence et des publications en série. Compte tenu des ressources disponibles, les annexes doivent tenir compte, dans leurs choix, de la disponibilité des documents à la bibliothèque centrale, dans les autres annexes ou dans les bibliothèques locales. Certaines annexes situées près des campus universitaires ont déjà établi des ententes avec les bibliothèques du campus pour le partage des documents. Ainsi, l'annexe des biosciences marines d'Halifax partage les informations concernant les annulations ou les abonnements de périodiques avec les autres bibliothèques scientifiques de la région de Halifax-Dartmouth.

La section traitant la gestion de la collection couvre les politiques de remplacement des documents perdus ou en mauvais état, les réparations mineures, les doubles, la reliure, l'élagage et l'annulation des abonnements et le traitement des documents retirés de la collection. En général, une seule copie des documents est achetée par les annexes. Les critères pour l'élagage comprennent par exemple: l'année de publication, l'utilisation, la pertinence du sujet par rapport aux domaines de recherche des instituts et l'espace disponible. L'annulation des abonnements de périodiques se fait en consultation avec les scientifiques en considérant le coût, la pertinence du sujet, la disponibilité du titre à la bibliothèque centrale et la qualité des contributions. Avec la disponibilité des ressources électroniques, le nombre d'abonnements sur place peut être diminué tout en assurant l'accès à l'information. Dans cette optique, depuis quelques mois, l'ICIST donne accès au système de *Current Contents on Diskettes* aux scientifiques du CNRC par l'entremise des réseaux locaux des instituts. Les titres disponibles sur ce système seront candidats à l'annulation.

1. Bonita Bryant, *Guide for written collection policy statements*, Chicago, American Library Association, 1989.

Un programme de conservation des documents n'est pas encore en place dans les annexes, mais les réparations mineures y sont effectuées. La reliure est préparée par le personnel de l'annexe et envoyée chez des spécialistes.

Des solutions restent à trouver pour le traitement des documents élagués dans les annexes régionales. La réglementation fédérale nous oblige actuellement à transférer les documents au Centre canadien d'échange du livre à Ottawa, ce qui entraîne des frais non négligeables pour les annexes à l'extérieur de la Capitale nationale.

La politique de développement de collection doit être mise à jour annuellement afin de refléter les changements dans la collection et les politiques de l'an-

nexe. Les bibliothécaires sont encouragés à modifier la politique aussi souvent que nécessaire afin d'en faire un véritable outil de travail.

Conclusion

Le projet de l'établissement des politiques de développement de collection pour toutes les annexes de l'ICIST a nécessité un an de travail. Il a permis de faire reconnaître l'apport particulier des annexes à l'enrichissement de la collection générale de l'ICIST. Ces politiques constituent des documents de référence non seulement pour les annexes elles-mêmes mais aussi pour les autres sections de l'ICIST.

L'ICIST a entrepris une vaste réorganisation de sa structure orga-

nisationnelle. Depuis juillet 1993, les annexes relèvent de la direction des Services de l'information et de développement de produits. Les annexes sont maintenant regroupées en quatre sections correspondant d'une façon générale aux secteurs industriels d'intérêt pour le CNRC. Les annexes, dans leur nouvelle structure, s'orientent vers le concept de bibliothèques virtuelles où on privilégie l'accès électronique à l'information plutôt que la possession des documents sur place. De plus, le regroupement des annexes devrait favoriser le partage des ressources entre les bibliothèques d'un même secteur. Il est donc certain que les politiques devront être révisées. Il n'en demeure pas moins qu'elles constituent un outil essentiel pour une gestion optimale de nos collections.



**AGENCE INTERNATIONALE
INTERNATIONALE SUBSCRIPTION
D'ABONNEMENTS AGENCY**

**Au service des collectivités
et des bibliothèques
depuis 1946**

- Les spécialistes de la gestion d'abonnements
- Un catalogue de 10,000 titres
- Des liens avec 2,500 éditeurs à travers le monde

PERIODICA INC.
C.P. 444, Outremont, Québec
H2V 4R6

Région de Montréal : (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais : 1 800 361-1431
Télécopieur : (514) 274-0201